

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 432 Jeudi 16 Décembre 2021 –Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Peggy DICKENS, Fabienne HABRIOUX, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre Excusé : Caroline JEHL,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 16 h 00

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	Séminaire BEx-DTN en distanciel, les 7, 8 et 9 janvier 2022, BEx distanciel vendredi 21 janvier 2022 à partir de 18 h 30, Conseil Fédéral Distanciel, le samedi 22 janvier 2022, de 9 h à 13 h, Plénières les 29 et 30 janvier 2022, en distanciel, BEx distanciel, le jeudi 24 février et le vendredi 11 mars 2022 à partir de 18h30, Conseil Fédéral Distanciel, le samedi 12 mars, BEx Distanciel, le jeudi 31 mars à partir de 18h30, Conseil des Territoires Ultramarins, le vendredi 1 ^{er} avril, de 15 h à 19 h, Assemblée Générale Fédérale, le samedi 2 avril de 9 h 30 à 17 h, Conseil des Territoires, le dimanche 3 avril de 9 h à 16 h, Conseil Fédéral distanciel, le samedi 18 juin.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Ordre du jour du Conseil Fédéral du 22 janvier 2022	Le Conseil Fédéral du 22 janvier nécessite d'en préciser l'ordre du jour prévisionnel : Intervention du Président du Conseil Fédéral / Intervention du Président Fédéral / Intervention du Directeur Technique National / Intervention du Secrétaire Général, Pour Décision : • Validation des Règles Générales du Règlement Sportif, • Présence des membres du Conseil Fédéral sur les Championnats de France, • Date de l'Assemblée Générale 2022 qui aura lieu en 2023, • Ordre du jour AG 2021 qui aura lieu le samedi 2 avril 2022 (validation d'une possibilité en présentiel ou à distance), • Nomination de Présidence de Commission, Information des compositions de ces commissions, • Fonds de développement, pour validation, Pour Etude : • Bilan de la réforme de la politique de titre, • Le PSF 2022 (Projet Sportif Fédéral),

	• Paris 2024, • Projet Loi Sport et Statuts de la FFCK et de ses Comités, Pour Information : • Point sur la préparation budgétaire, • Point sur la Maison du Canoë Kayak et des locaux de Joinville, • Points sur les Plénières. → Validation de cet Ordre du Jour prévisionnel par le BEx.																
2. Club Molem Gliss	Le club du MOLEM GLISS en Guadeloupe, a été la victime d'un acte de malveillance lors de la nuit d'émeute du 18 au 19 novembre 2021. Son véhicule Renault Traffic mini bus, indispensable à ses déplacements, a été saccagé et brûlé et enfin utilisé comme barrage sur le pont de la rivière Audoin. Une demande d'une subvention exceptionnelle a été formulée auprès de différents organismes, pour envisager son remplacement. Après étude du dossier, le Bureau Exécutif fait les propositions suivantes : • Une avance de trésorerie peut être envisagée, • Une aide via le fonds de développement avec un prêt à taux zéro • Une aide directe pourra être étudiée lorsque nous aurons l'ensemble des éléments relatifs au budget réalisé. La proposition doit en effet être affinée en fonction des retours des autres financeurs et de l'assurance de ce véhicule. → Validation de ces propositions par le BEx.																
3. Plénières 2022	Les présidents de commission régionale ainsi que les représentants régionaux missionnés par les Présidents des CRCK, sont conviés à venir participer aux assemblées plénières 2022 des commissions nationales de la FFCK, qui se dérouleront cette année encore en visioconférence avec l'outil Teams, dans le contexte sanitaire : Le Samedi 29 Janvier 2021 de 13h00 à 17h00 Pour les commissions suivantes : <table border="1"> <tr> <td>Course en Ligne / Marathon / Paracanoë</td><td>Médicale</td></tr> <tr> <td>Descente</td><td>Mini Pag</td></tr> <tr> <td>Dragon Boat</td><td>Ocean Racing / Va'a</td></tr> <tr> <td>Freestyle / Raft</td><td>Slalom</td></tr> <tr> <td>Kayak Polo</td><td>Waveski Surfing</td></tr> </table> Des tests de connexion prévus seront prévus le samedi 10h00 à 11h00 Au regard de la durée réduite de ces Plénières, il n'y aura pas d'intervention cette année, de Commissions transversales. Le Dimanche 30 Janvier 2021 de 09h00 à 13h00 Pour les commissions suivantes : <table border="1"> <tr> <td>Enseignement Formation</td><td>Loisir</td></tr> <tr> <td>ESIND</td><td>Pagaie Santé</td></tr> <tr> <td>Juges et arbitres</td><td></td></tr> </table> Des tests de connexion prévus seront prévus le samedi de 17h00 à 18h00	Course en Ligne / Marathon / Paracanoë	Médicale	Descente	Mini Pag	Dragon Boat	Ocean Racing / Va'a	Freestyle / Raft	Slalom	Kayak Polo	Waveski Surfing	Enseignement Formation	Loisir	ESIND	Pagaie Santé	Juges et arbitres	
Course en Ligne / Marathon / Paracanoë	Médicale																
Descente	Mini Pag																
Dragon Boat	Ocean Racing / Va'a																
Freestyle / Raft	Slalom																
Kayak Polo	Waveski Surfing																
Enseignement Formation	Loisir																
ESIND	Pagaie Santé																
Juges et arbitres																	

	→ Validation de ces propositions par le BEx.
4. Stratégie Paris 2024 de la FFCK	La FFCK a construit un projet sportif fédéral 2021-2024 axé sur les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 et leur héritage. En lien avec le projet fédéral, la fédération va mettre en œuvre une stratégie spécifique « Paris 2024 » pour le canoë kayak et les sports de pagaie, en s'appuyant sur l'ambition et les objectifs portés par le COJO - Paris 2024. 1- <u>La « Stratégie Paris 2024 » de la FFCK</u> La « Stratégie Paris 2024 » de la FFCK synthétise l'ensemble des actions proposées et initiées par Paris 2024 – COJO auxquelles la FFCK va s'adosser pour développer ses propres objectifs. Elle fait converger les priorités du projet fédéral et les axes arrêtés par le COJO pour la réussite des Jeux de 2024. L'arborescence des projets de la stratégie Paris 2024 est présentée. 2- <u>La création du Comité de pilotage « Paris 2024 » de la fédération</u> La « stratégie Paris 2024 » doit être partagée et mise en œuvre par l'ensemble du réseau fédéral, sur le territoire de Vaires-sur-Marne et dans l'ensemble des régions (CRCK, CDCK, clubs), à chaque échelon de notre fédération (Conseil fédéral, BEX, CNA, DTN, siège...), et par l'ensemble des acteurs : élus, CTS, salariés, licenciés. Un comité de pilotage « Paris 2024 » va être mis en place afin d'impulser et de suivre la mise en œuvre de cette stratégie ambitieuse, dans un laps de temps très réduit. Un club des partenaires permettra aussi par ailleurs d'associer l'ensemble de nos partenaires publics et privés à tous nos projets dans le cadre de cette belle aventure olympique et paralympique. 3- <u>Stratégie de recrutement des volontaires Paris 2024</u> Le COJO a sollicité les fédérations pour les associer à son « Programme volontaires ». L'objectif de ce programme est les suivant : recruter 45 000 volontaires (30 000 Jeux Olympiques /15 000 Jeux Paralympiques) dans 2 catégories : « Compétences spécifiques sport » et « Grand Public » La FFCK est invitée, dans un premier temps, à identifier et à proposer au COJO 150 à 230 candidats : • En respectant la parité : femme / homme, âge, situation de handicap • Avec des compétences spécifiques canoë kayak : pilotage de bateau / accompagnement des délégations / installation et modification des portes... Le process de sélection des candidatures au sein de la FFCK est actuellement étudié. Il sera essentiel de : ▪ Veiller à ne pas orienter toutes les forces vives de notre réseau fédéral vers le COJO et d'articuler nos ressources entre les besoins COJO et les actions spécifiques Paris 2024 de la fédération. ▪ Orienter les candidats qui ne seront pas retenus par le COJO vers nos actions spécifiques Paris 2024. → Validation de ces propositions par le BEx.

5. Comptes rendus des réunions du bureau de la commission ESIND	Réunion de bureau du 25 mars 2021 : • Etat des lieux des thématiques phares Sentiers Nautiques et Gardiens de la Rivière, • Etat de situation des documents « doctrine fédérale » et « mémento juridique », • Dossiers en cours au sein du SATE ; Rénovation des cahiers techniques, • Point d'avancement des SDAGE et des contributions de la Fédération. Réunion de bureau du 5 juillet 2021 : • Présentation de l'actualité du SATE, • Point de situation des contributions aux différents projets de SDAGE et des rencontres avec certaines Agences de l'Eau, • Réflexions quant à la mise en place d'une stratégie de communication vers les CRCK, les CDCK, les clubs, • Contribution SATE/CNESIND pour appel à projet COJO 2024, • Analyse des actualités juridiques. <i>Ces deux réunions de bureau ont intégré les travaux de deux réunions intermédiaires spécifiques aux contributions sur les projets de SDAGE des 9 et 29 mars 2021 par les représentants de la FFCK dans les différents Comités de Bassin avec l'appui du SATE et d'une Analyse juridique des contributions par le Cabinet JED.</i> Réunion de bureau du 7 décembre 2021 : • Rappel de l'importance du travail effectué pour les SDAGE par les élus FFCK des Comités de Bassin avec l'appui technique du SATE et l'expertise en urgence du Cabinet JED : documents de plus de 300 pages, 2 réunions spécifiques de la CNESIND et production de 6 contributions de 30 à 40 pages selon les spécificités et enjeux des Bassins. • Rappel des actions conduites par le SATE : ○ Sentiers Nautiques : 36 Sentiers en place ; 18 planifiés sur 2022 ; 25 en prospection à échéance proche, ○ Gardiens de la Rivière : 19 structures engagées dans la démarche – prospection individualisée à conduire en 2022 dans le même temps que le déploiement des formations terrain, ○ Pagaies Couleurs : statut quo national relance du service formation, ○ Etudes et conseils : 14 études conduites ou en cours en 2021 sur des thématiques très variées : mise en tourisme, expertises ouvrages et aménagements, diagnostic de navigabilité, études complémentaires à la continuité écologique, accompagnement dans la définition de modèles de développement intégrés de clubs, réalisation de schémas d'organisation des activités. Une diversité d'intervention soit en pilotage direct, soit en association avec d'autres cabinets d'études rendue possible par la complémentarité des profils composant le SATE ○ Recours et expertises juridiques : 9 dont 1/3 conduits en interne et 2/3 avec l'accompagnement du cabinet JED. • Déploiement du SIG : retardé par manque de ressources humaines, • Lancement du chantier RSO : faisabilité d'une étude et analyse initiale par le SATE d'ici mars 2022. Attention, la construction d'une charte RSO et
--	---

	l'animation des actions nécessaires dans une logique d'amélioration continue sur les années à venir nécessitera un volume ETP à définir selon l'ambition porté par la charte mais qui, dans l'état actuel des ressources du SATE nécessitera une montée en charge RH. • Actualités des territoires et du service SATE Avancement des listes ouvrages / arrêtés de navigation, Prise en compte des contributions fédérales dans les projets de SDAGE, Difficulté de fonctionnement des commissions régionales ESIND dans les régions fusionnées, Dossiers juridiques en cours et à venir, Présentation des travaux du SATE. • Convention EDF Rappel des points de blocage / difficultés locales - étude des bases d'un travail commun en cours. • Collaborations DREAL / Agences de l'Eau Montrer aux Agences qu'on peut leur apporter autant qu'elles nous apportent (GdR, SIG...). Il faut provoquer des rencontres avec les équipes techniques (Agences, DREAL) pour co-construire les possibilités de travail en commun. Attention, besoin constant des DREAL de données intégrables SIG => finalisation SIG fédéral urgente. • Déploiement de la démarche RSO par le SATE, Présentation de la démarche et de la proposition d'intervention. • Formations ESIND / Communication ESIND Présentation des thématiques envisagées – planification sur le territoire Adour Garonne en partenariat avec l'Agence de l'Eau – prioriser sur 2022 la communication sur nos actions (communication spécifique, plaquette sur les territoires d'intervention du SATE...). → Le BEx valide ces comptes-rendus
6. Annexes 2022 Descente	La CNA Descente propose la stabilité de ses annexes. Il y a deux modifications qui sont proposées : - Modification du coefficient correcteur pour le calcul des points pour les C2. Lors des courses sur la saison actuelle, il s'est avéré que le calcul pouvait engendrer des points négatifs ; - Ajout d'une précision pour les épreuves ouvertes pour le classement de la Coupe de France. Celles-ci sont ouvertes de minimas à vétérans. - Ajout du mode de classement final Coupe de France pour les épreuves minimas : prise en compte des courses interrégionales et la Finale de la Coupe de France. Pas d'observation particulières pour une validation de ces annexes. Le BEx valide cette Annexe 2022.
7. Annexes 2022 Slalom	Présentation des modifications des Annexes de la CNA Slalom Les modifications sont les suivantes : - Tendre vers un équilibre homme / Femme et K1 / C1, - Quotas accession Championnats de France, - Montée - descente pour 2023. Les Annexes du Slalom Xtrem seront présentées ultérieurement.

	Le BEx valide cette Annexe 2022.
8. Annexes 2022 Course en Ligne / Marathon	Plusieurs modifications sont à noter pour cette saison 2022. <u>I-/- Championnat de France de Fond</u> • Suppression des Sélectifs Nationaux à partir de 2022, • Participation obligatoire à son Championnat Régional pour participer au Championnat de France, • Ouverture des épreuves Biplaces Minimales Clubs au Championnat de France sans marquer de points au classement des Clubs. <u>II-/- Championnat de France Short Race</u> • Ajout du Championnat de France de Short Race au calendrier (Fin août) et d'un Sélectif National (Juin), • Explication du mode de sélection au Championnat de France et du système de progression entre les séries et les finales, • Pour une première mise en place, les catégories ouvertes sont de Cadet à Senior, • Coût d'inscription – 10 € par bateau (5€ organisateur et 5€ CNA (Investissement dans un système de puce avec tapis), • Prise en compte dans le classement club et médailles, • Suppression d'un sélectif national marathon (Il y en aura 2 au lieu de 3). <u>III-/- Réunion Technique</u> • Suppression de la réunion en présentielle, • Ajout de la réunion technique en visioconférence. Le BEx valide cette Annexe 2022.
9. Annexes 2022 Dragon Boat	Pas de changements majeurs dans les annexes pour 2022. Les modifications sont les suivantes : - Modification de prise en compte des pagayeurs pour le classement national des clubs, - Précision sur la participation lors d'un championnat régional d'un bateau d'une autre région, - Ajout de la possibilité d'avoir une égalité sur les finales lors de l'utilisation de la photo-finish si l'écart est inférieur ou égal à 5/1000^{ème}. Le BEx valide cette Annexe 2022.
10. Candidature Championnat de France de Slalom 2022	Le club de Metz propose sa candidature pour organiser le Championnat de France Slalom 2022 sur la période du 23 au 31 juillet. → Validation de cette attribution par le BEx.
11. Candidature Championnat de France de Waveski 2022	Le club de Lacanau propose sa candidature pour le Championnat de France de Waveski Surfing 2022 qui auront lieu du 29 octobre au 1^{er} novembre 2022. → Validation de cette attribution par le BEx.
12. Candidature Championnat de	Le Comité départemental du Lot et Garonne et la Base du Temple sur Lot proposent d'organiser le Championnat de France de Marathon les 17 et 18

	septembre 2022. → Validation de cette attribution par le BEx.
13. Candidature Championnat de France de Dragon-Boat 2022	Le club de canoë kayak de Belfort se présente en tant que candidat pour organiser les Championnats de France de Dragon-Boat qui se dérouleront du 1^{er} au 2 octobre 2022. → Validation de cette attribution par le BEx.
14. Nomination ITO's Marathon et Sprint 2022	À la suite de la validation par la Commission Nationale d'Activité concernée, par la Commission Nationale des Juges et des Arbitres et par le service Animation Sportive, les nominations des Officiels sur les compétitions Internationales, sont proposées au BEx. Il s'agit d'une proposition de mise à disposition de ces Officiels auprès des Fédérations Internationale et Européenne pour le Marathon et le Sprint. → Validation de ces nominations par le BEx.
15. Championnats de France Gravelines	Le CRCK Hauts de France sollicite une aide exceptionnelle de la FFCK visant à la prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre du protocole sanitaire. Le bilan financier de la manifestation se traduit par un déficit de 3 330,75€. Les charges directement liées à la mise en œuvre du protocole sanitaire s'élèvent au total à 3 557,70 €. Une demande d'aide avait été formulée par le CRCK HDF en amont de la manifestation, demande sur laquelle le BEX n'avait pas souhaité se prononcer avant d'avoir connaissance du bilan financier a posteriori, mais s'était engagé à étudier la demande en cas de bilan déficitaire. Le CRCK a transmis en appui de sa demande le bilan financier et les factures correspondantes. Le BEx ne souhaite pas se prononcer ce jour sur le sujet, et demande des informations complémentaires.
16. Haut niveau	<u>Création d'un comité de sélection :</u> Les choix de sélection s'appuient sur les règles de sélection établie par la FFCK. Afin de renforcer la prise de décision de sélection sur les bases des propositions faites par le directeur de la performance, le directeur technique national souhaite s'entourer d'un comité de sélection. Ce comité de sélection a pour but notamment de : - Valider les règles de sélection proposées par le directeur de la performance pour chacune des disciplines olympique et paralympique. - Valider les propositions de sélection proposées par le directeur de la performance sur la base des règles de sélection. Ce comité est composé des acteurs autour du projet olympique et paralympique - Le directeur technique national ; - Pour le BEX : Le secrétaire général de la FFCK ; - Pour l'ANS : Le ou les conseillers haute performance de l'Agence Nationale du Sport ; - Un expert désigné par le DTN.

L'enjeu fixé par le directeur technique national à ce comité de sélection est d'assurer une cohérence entre les exigences de performance à l'international et la proposition de sélection afin de s'assurer d'atteindre les objectifs des Equipes de France.

Le point sur la suppression de la facturation du Collectif France des disciplines olympiques et paralympique est repoussé à un prochain BEx.

Groupe de suivi Olympique et Paralympique :

Le GSOP sera décomposé pour répondre directement à la demande de chaque discipline et des problématiques spécifiques, afin d'aider à l'affinement du programme d'action et de la proposition de sélection qui découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale.

Quatre groupes seront créés :

- GSO Slalom,
- GSO Sprint,
- GSP Paracanoë,
- GSJ Jeune,

La composition de ces groupes sera communiquée ultérieurement.

17. Maison du CK et Sports de Pagaie

Dépôt du permis de construire modificatif, avec évolution des espaces, déposé lundi, avec les arbitrages budgétaires (disparition de l'auditorium pour le remplacer par une salle multifonction. Chauffage par géothermie.

Lancement de consultation des entreprises pour une ouverture des plis jeudi prochain.



La Ville de Joinville-Le-Pont n'ayant pas déposé de droit de préemption sur le terrain et les locaux, nous avons la possibilité de signer la vente de Joinville. Dans l'attente de la proposition des Notaires, pour la date de cette signature,

18. Championnats du monde par équipe IDBF	La Fédération Française de Dragon Boat est affiliée à l'IDBF. Dans ce cadre elle a en charge la gestion des candidatures des championnats organisés par l'IDBF. La FFCK a la délégation ministérielle pour le Dragon Boat. A ce titre elle est peut valider ou non l'organisation de compétitions internationales dans cette discipline sur le territoire. La FFCK a été sollicitée une première fois sur une candidature du club d'Aix les Bains pour l'organisation des championnats du monde par équipe en 2024. La date initialement proposée correspondait à la date des Jeux Paralympiques. Le BEx en conséquence a émis un avis défavorable à l'organisation d'une telle manifestation. L'organisateur et la Fédération Française de Dragon Boat ont fait deux nouvelles propositions : <u>Option 1 : entre les jeux olympiques et les jeux paralympiques</u> Du mercredi 21 août au mardi 27 août (entre les jeux olympiques et les jeux para olympiques) <u>Avis du Bureau exécutif</u> : le BEx émet un avis défavorable compte tenu de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques PARIS 2024. <u>Option 2 : après les jeux paralympiques</u> Du lundi 9 septembre au dimanche 15 septembre <u>Avis du Bureau exécutif</u> : le Bureau exécutif émet un avis très réservé voire défavorable, compte tenu de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Il attire de plus l'attention sur le fait que la FFCK, fortement mobilisée par l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques, ne sera pas en capacité d'apporter un quelconque concours à l'organisation de ce championnat et à sa bonne tenue. Il précise par ailleurs qu'en 2024, la FFCK n'accueillera aucun évènement international dans les différentes disciplines pour lesquelles elle a la délégation du Ministère des Sports, en dehors des disciplines olympiques et paralympiques concernées par les Jeux de PARIS 2024.
19. Reconnaissance de haut niveau	Le Ministère a publié la liste des disciplines reconnues de haut-niveau, pour la nouvelle Olympiade. Pour le Canoë-Kayak – Sports de pagaie, il est indiqué : • Canoë (descente, course en ligne, slalom), • Kayak (freestyle, descente, polo, course en ligne, slalom), • Para-canoë. Le Ministère n'a pas tenu compte de nos propositions.
20. Discussion et Validation des Règles Générales pour le Règlement Sportif 2023 à 2026	Les Règles Générales ont été travaillées par 3 groupes de travail composés de membres de CNA et de CTS Référents. La Commission Sportive a ensuite repris toutes les propositions et après discussion, a voté les modifications. Il est proposé de conserver ce Règlement Sportif pour 4 années (vote à l'unanimité) de 2023 à 2026 sous réserves de non-modification des règlements internationaux et de cas de forces majeur et en excluant le slalom Xtrem en pleine évolution. Certaines règles générales sur les conditions du port du gilet d'aide à la flottabilité, du casque, des chaussons, sur la flottabilité des embarcations ainsi que les systèmes de préhension ont été supprimées, pour être reportées dans les règles particulières de chaque discipline (conditions différentes selon les disciplines). À la suite d'une discussion sur les catégories d'âge, une nouvelle proposition sera soumise aux membres du Bureau Exécutif. Ces règles Générales devront être approuvées par le Conseil Fédéral du mois de janvier.

ETUDES du BUREAU EXECUTIF

1. Projet FFCK PARIS 2024 Stratégie patrimoniale et Partenariat Carré des canotiers	Dans le cadre du projet fédéral Terre de Pagaie un volet vise à faire des Jeux un temps fort de la célébration de notre histoire, à « Réveiller notre histoire ». Afin de mettre en œuvre une partie de ce projet, nous avons rencontré le Carré des Canotiers, une association qui œuvre pour la conservation de notre patrimoine. Il est proposé d'intégrer le Carré des Canotiers dans le groupe de réflexion sur la stratégie PARIS 2024. A cet effet, une première étape pourrait amener à la signature d'une convention de partenariat avec cette association.
---	---

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Point PSF	Le secrétaire général informe les membres du BEx que les comités régionaux ont reçu un message dans lequel, les services demandaient aux Référents Territoriaux de valider mais aussi de relancer toutes les structures Clubs et Comités Départementaux ayant reçu du PSF en 2020, pour clôturer les bilans financiers sur Osiris. Cette demande émane de l'ANS, qui en a fait la demande lors de la réunion de Bilan du PSF 2021, qui a eu lieu le 6 décembre après-midi. Le Mail des services a été envoyé le 10 décembre, pour que tout soit clos, pour le 31 décembre. C'est un travail supplémentaire demandé sur 8 à 15 jours à la charge des référents territoriaux qui peuvent être des bénévoles. Il est demandé aussi à la FFCK de contrôler les bilans financiers PSF 2020 sur Osiris, pour les Comités Régionaux. Il faut rappeler aussi que l'ANS a versé les sommes PSF 2021 à partir de début novembre et envoyer les notifications fin novembre 2021, pour des actions qui devraient être en principe être réalisées en 2021.
--------------	---

Fin du BEX à 23 h 54

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral